

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 249

Artikel: Aux champs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

églises de la seigneurie (et de toute la Principauté), que chaque communauté du village doivent avoir leur maître d'école, et chaque manant ou habitant des lieux doivent envoyer tant les garçons que les filles depuis l'âge de 7 ans jusqu'à 14 ans en la classe et nonobstant qu'iceux enfants ne la fréquentent, seront toute fois obligés de payer le droit audit maître d'école et qu'ils fréquenteront aussi fidèlement le catéchisme. Le tout à peine d'un châtois, (punition.) Et le maître d'école sera obligé de tenir la classe tous les jours depuis le matin à 7 heures jusqu'à 10 heures, et après midi, depuis le midi jusqu'à 3 heures, leur permettant un jour de vacance par semaine.

« Fait à Delémont le 29 novembre 1703.

« Signé : F. Rinck de Baldenstein,
chastelain ».

Le prince évêque de Bâle avait le droit de lever des troupes dans sa principauté, mais ils ne le commandait que dans ses Etats catholiques. Dans ses Etats réformés, il pouvait exiger des troupes pour la défense de sa Principauté. Dans ces dernières contrées le régime militaire était réglé par les traités de combourgéosie conclus avec différents cantons suisses, toute fois avec l'assentiment du Prince. Les cantons combourgéos ne pouvaient lever des troupes dans la partie réformée lorsqu'ils étaient en guerre avec l'évêque.

Les milices de l'Évêché formaient un corps de 11 à 12 mille hommes. L'arsenal, pour l'artillerie, était au château de Porrentruy. Les milices des baillages catholiques marchaient sous la bannière de l'Évêché, blanche à la Crosse de Bâle rouge. Les soldats de la Prévôté de Moutier-Grandval avaient leur propre bannière, rouge à un portail d'église à deux tours blanc, quand ils servaient le Prince. Quand ils étaient au service de leur combourgéoise, la ville de Berne, ils suivaient la bannière de cette dernière. L'Erguel était placé sous la bannière de Bienne et la montagne de Diesse sous celle de la Neuveville, en raison des traités et des priviléges que leur avait accordés les princes évêques.

Le service militaire dans la Principauté des Princes-Evêques de Bâle se réduisait à quelques exercices de parade. Les compagnies de fusiliers, de grenadiers, d'arquebusiers, les escadrons de cavalerie figuraient

longtemps appuyées aux ténèbres, commençer à laisser pénétrer un peu de lumière grise. Dans la partie extrême de la cuisine, les murs, les solives peintes en jaune, le carrelage sortirent faiblement de la nuit, tandis que, jusqu'à, les angles seuls luisaient quand le feu jetait une flamme. Mais le jour était encore comme les eaux troubles, qui n'attirent point. Maria Huber avait consenti à donner de nouveau le sein à son enfant. Elle s'était assise à quelque distance de la fenêtre. Peut-être songeait-elle qu'elle aurait pu ne pas voir cette aube naissante. Elle finit par dire, sortant comme d'un rêve :

— J'aime mieux que votre père ne se dérange pas pour moi... Je mè sens plus forte... Dès qu'il fera tout jour, j'irai trouver la femme Hulin, ma logeuse, qui demeure dans la rue du Pont-de-Bois, proche de la place Croix-de-Fust. Elle m'apprendra peut-être où est mon homme, et je lui demanderai de rentrer dans notre chambre.

Le souvenir de l'homme emplissait le cœur obstiné et secret de la femme qui avait voulu mourir pour lui, et qui, à présent, dans le nouveau jour qui se levait, retrouvait d'abord la

dans les cérémonies publiques, comme aux prestations du serment de fidélité à l'avènement de chaque nouveau souverain, aux réceptions des ambassadeurs étrangers à Porrentruy, ou à la réception des délégués des cantons catholiques, aux obsèques des princes, etc... Il y avait encore quelques jours de service à faire pour la garde du château de Porrentruy et c'était tout. Les sujets de l'Évêché pouvaient à la vérité satisfaire leurs instincts guerriers, en prenant du service dans les régiments suisses que le Corps helvétique fournissait à la France, à la Hollande, à l'Espagne, à Naples, à la Sardaigne, au Pape, etc... La jeune noblesse de l'Évêché trouvait plus facilement des places dans les régiments étrangers que les simples citoyens.

Plus tard, le prince Rinck de Baldenstein avait autorisé, en 1744, la levée d'une compagnie dans ses Etats pour être incorporée dans un régiment suisse au service de Louis XV, sous le nom de compagnie de l'Évêché de Bâle. Tout autre enrôlement pour un service étranger fut sévèrement interdit. Le régiment de l'Évêché ne pouvait jamais être employé contre le St-Siège, le Pape, l'empereur et la maison d'Autriche, ni contre le Corps helvétique. Il fut ainsi stipulé que ce régiment ne pourrait servir hors de l'Europe. Son effectif était, en 1758, de douze compagnies de 120 hommes chacune, et pouvait être porté à 200 hommes. Il prit le nom de régiment d'Eptingen du nom de son colonel, commandeur de l'Ordre Theutonique. Une nouvelle capitulation fut signée le 4 mars 1768 pour une durée de 25 ans. Le régiment épiscopal fut ensuite commandé par le colonel de Schöneau, puis par le baron de Reinach-Steinbrun. Licencié le 20 septembre 1792, ce régiment fut une pépinière d'officiers distingués, plusieurs parvinrent aux honneurs et au grade de général.

(A suivre).

Aux champs

Les poules italiennes. — Le lapin. — La cuscute et les mauvaises herbes. — Le marc de pommes.

On a admiré à l'Exposition agricole de Por-

pensée de l'absent. Véronique s'approcha de la mère qui posait sur le canapé l'enfant rassasié, et revint avec elle vers la fenêtre. Les deux femmes s'accoudèrent aux châssis des vitres. Mais Maria Huber était seule inquiète et nerveuse.

— Je veux partir, dit elle.
— Il est trop tôt, dit Véronique.
— Non. S'il était revenu ? Voilà qu'il est le matin.

Elle se tut, elle leva les yeux au-dessus des murs moussus du jardin, au-dessus des toits allongés des maisons d'en face. Véronique l'imita, et elle eut un soupir profond. Elle sentait qu'elle avait près d'elle une âme non maternelle, qui avait pu changer de projet, mais ne s'était pas repentie.

— Hélas ! répondit-elle, vous dites vrai. C'était bien le matin. Le ciel était d'un bleu lavé où se devinait le passage du vent. Il n'y avait point encore de déchirure dans l'ombre diminuée qui enveloppait toute chose. Mais la fumée des cheminées voisines bondissait en montant. Une voiture roula sur la place de la Cathédrale. Une cloche sonna. Des appels de clairons s'envolèrent un peu de partout. Un petit ma-

rentruy un choix fort varié de poules dont quelques unes étaient des échantillons remarquables des meilleures races. On fera bien de prendre les adresses et de se pourvoir en lieu sûr, au lieu d'acheter, sur les marchés, de vendeurs inconnus, des poules de mauvaise proverance.

Ainsi les poules italiennes apportent souvent des maladies dans nos poulaillers ; cependant avec quelques soins elles ne sont pas aussi dangereuses qu'on le dit. Comme elles sont très bonnes pondeuses et précoces, il ne faut pas y renoncer, dit un de nos frères. Ces volailles nous parviennent après un long voyage pendant lequel elles sont entassées et souvent privées d'eau, ce qui les prédispose aux maladies et principalement à la diphtérie. Les poules, en arrivant à la ferme, doivent être parquées à part et sans contact avec les poules du poulailler pendant quelque temps. Si l'on s'aperçoit que l'une d'elles ne mange qu'avec peine et fait entendre de temps à autre un hoquet, on l'isolera et on lui fera avaler matin et soir une pilule antidiptéritique. Après cinq ou six jours de ce traitement, on obtient généralement la guérison. La diphtérie, qui n'est pas le choléra, est très contagieuse, aussi doit-on user de précautions pour isoler les sujets malades. La poule italienne, très bonne pondeuse, n'est pas couveuse. Mais on ne peut avoir tout à la fois.

On a remarqué encore à l'Exposition des familles fort belles de lapins. Une race qui n'est plus en grand honneur, c'est celle des lapins bétiers français. Dans l'élevage du lapin, on peut malheureusement faire les mêmes constatations qu'en aviculture, à savoir que certaines anciennes races d'animaux, qui ont fait leurs preuves, sont rejetées à l'arrière plan par des variétés nouvelles qui ne les valent pas. C'est dommage que le lapin bétier soit négligé car, comme lapin de table, il est au premier rang ; outre sa taille et l'abondance de sa chair, il se distingue tout particulièrement par sa fécondité et sa rusticité en regard de beaucoup d'autres races. Un journal allemand rappelle à ce propos que c'est au bétier français que l'élevage du lapin doit son développement en Allemagne. Ce sont les soldats allemands qui ont appris à connaître ce lapin en France, lors de la guerre franco-allemande, et qui ont acquis la conviction que le lapin formait une partie essentielle de l'alimenta-

raîcher cria, au tournant de la rue du Salvateur : « Des pommes de terre à deux sous la livre ! Des poireaux ! Des carottes à trois sous ! »

— Je veux partir, reprit la femme.

— Allez donc, dit Véronique. Je soignerai votre enfant comme s'il était le mien. Vous pouvez retenir votre logement, et vous y repousser et demander des nouvelles. Prenez votre temps : pourvu que vous soyez de retour avant midi, tout ira bien. Car, après midi, j'ai mes leçons à donner.

Mais la femme n'écoute pas, et suivait la douleur qui l'avait ressaisie.

— Il faut que je le revoie, vous comprenez !... N'importe où... Je ne peux pas vivre comme ça... Il m'a laissée parce que j'étais mère, parce que ça coûte trop d'en nourrir trois... Pourtant, il m'aimait... Je savais le prendre...

Elle tourna la tête, et toutes ses pensées, avec un peu de sang rose, affluèrent sur son visage. Véronique le vit, et elle eut peur et pitié en même temps. Il lui apparut qu'une question lui était faite, qu'elle n'osait comprendre, et que la minute présente était lourde d'avenir. Elle tressaillit, s'écarta un peu, et dit lentement, comme si elle parlait au nom du destin :

(La suite prochainement.)

tion du peuple. Rentré dans sa patrie, plus d'un de ces soldats mit à profit les observations qu'il avait faites à ce sujet en pays français et, par l'introduction du bétier français, l'élevage du lapin en Allemagne entra dans une nouvelle voie.

Le bétier français a les oreilles tombantes, mais il ne doit pas les avoir aussi longues que celles du bétier anglais. La longueur de 42 centimètres ne doit pas être dépassée. La tête est typique et porte excellemment le caractère de celle du bétier. Toutes les dérogations à ce type indiquent un croisement, de même que l'allongement des oreilles. Le corps, robuste et trapu, est bien en chair aussi ; ce lapin peut se mesurer avec le géant belge comme lapin de boucherie.

Il est temps de sortir des tâtonnements et d'écartier de l'élevage tous les produits de croisements pour remettre le bétier français en honneur comme avant sa dégénérescence. Mais il faut aussi que les éleveurs qui sont en possession de bons bétiers français les remettent en avant, car si l'on veut faire entrer la viande de lapin dans l'alimentation du peuple, il faut lui présenter des races ayant beaucoup de viande et c'est précisément le cas du bétier français.

La pluie et l'humidité favorisent la végétation des mauvaises herbes qui poussent dans les allées de jardins ou entre les pierres qui forment le pavé des cours ; le ratissage est une opération longue et qui demande à être souvent répétée. Le moyen à employer pour détruire ces herbes est assez simple. Il s'agit seulement de faire bouillir, dans une chaudière de fer, de l'eau dans laquelle on ajoute par soixante litres, douze livres de chaux et deux ou trois de soufre en poudre, de laisser bouillir quelque temps en agitant le mélange. On laisse reposer et on arrose avec ce liquide, étendu de deux fois son poids d'eau, les allées et les cours qui sont bien nettoyées. On purge la terre pour plusieurs années de ces végétations si rebelles. On peut employer encore avec le même succès le résidu dans lequel on ajoutera, en le faisant bouillir, les mêmes substances, en diminuant d'un quart ou d'un tiers la dose du soufre ; ce dernier procédé est peut-être encore préférable.

Mais les cultures sont envahies souvent par des herbes parasites encore plus tenaces ; la cuscute surtout si détestée de l'agriculteur. Comment arriver à la destruction de la cuscute, dont les noms vulgaires : « cheveux du diable, grippé, perruque, rache, rougeot, tignasse, trai-nasse, etc. » suffisent à indiquer les propriétés pernicieuses ?

On s'en débarrasse en arrosant les parties du sol envahies avec une dissolution de sulfate de fer (1 kilogr. de sulfate par hectolitre d'eau). — L'arrosement s'effectue à l'arrosoir ordinaire, ou mieux à l'aide d'une petite pompe à main. Deux jours après, la cuscute est toute noire ; elle meurt bientôt. On fauche pour enlever le fourrage et la mauvaise plante : la luzerne, le sainfoin ou le trèfle repoussent avec une nouvelle vigueur.

Le moyen suivant obtient également un très bon résultat : On fauche, aussi près que possible du sol, les fourrages ou autres cultures attaquées, et l'on pratique de larges arrosements avec du purin frais. L'engras trop fort pour elle, tue la cuscute en la corrodant, et donne aux autres plantes cultivées une grande exubérance de végétation. Encore un moyen employé en Alsace :

1^o Faire faucher à ras de terre la place envahie par la cuscute en l'augmentant d'un cercle en couronne de 1 mètre au moins de largeur.

2^o Elever soigneusement l'herbe et la cuscute

fauchée en les plaçant dans des toiles pour que la semence ne se propage pas ailleurs sur les autres parties du champ. — Brûler le tout.

3^o Recouvrir la surface fauchée d'une couche de sciure de bois de sapin, de 5 centimètres d'épaisseur. Imbibier abondamment cette sciure de bois avec une solution de sulfate de fer à 10 %. La sciure de bois empêche cette solution de se perdre rapidement en terre. De cette façon le sulfate de fer a le temps de se combiner avec le tannin de la cuscute. Il se forme entre le tannin de la cuscute et le sulfate de fer un tannate de fer qui cristallise dans les canaux séreux de la plante dont il détermine la mort. La luzerne et le trèfle restent indemnes.

Le marc de pommes peut être employé à l'alimentation du bétail. On en fait même des tourteaux. L'expérience de l'exportation du marc de pommes et le commerce de ce produit ont pleinement réussi. Les pays de pommes étant presque tous des pays d'herbages, les cultivateurs n'y sont pas embarrassés de nourrir leur bétail et ne sentent pas le besoin de le rafraîchir. Il est, au contraire, d'autres contrées où les fourrages verts sont plus rares et où le marc de pommes mélangé au son et à l'eau chaude convient à la nourriture des vaches. Le marc de pommes salé est un aliment rafraîchissant très bon à employer quand le fourrage vert vient à manquer. Les expéditions qui en ont été faites du nord de la France jusqu'à l'extrême sud de ce pays prouvent qu'il se conserve très bien.

Il est donc bon, aujourd'hui qu'on ne doit rien laisser perdre à la ferme, de conseiller l'essai de ce nouvel aliment, essai qui a déjà été fait par plusieurs agriculteurs, mais que tous devraient poursuivre, car à l'heure actuelle, il n'est point de gain, si petit soit-il, qui doive être négligé.

Menus propos

Aux obsèques de M. Zola, un écrivain de talent, M. Anatole France, a fait un éloge outré du défunt.

Cette nouvelle n'a pas été sans causer une certaine stupeur, car on connaît l'ancienne opinion de M. France, et il est bon de mettre en parallèle ce qu'il écrivait avec ce qu'il dit aujourd'hui.

AUTREFOIS
Personne avant Zola n'avait élevé un si haut état d'immondices, jamais homme n'avait fait un pareil effort pour avilir l'humanité, insultant à toutes les images de la beauté et de l'amour, nier tout ce qui est bon et tout ce qui est bien.

Son œuvre est mauvaise, et il est un de ces malheureux dont on peut dire qu'il vaudrait mieux qu'ils ne fussent pas nés.

(Anatole FRANCE.
Vie littéraire.)

Après avoir dit que M. Zola n'aurait pas dû naître, M. France a dit sur la tombe qu'il n'aurait pas dû mourir. Sont-ils sincères ces Dreyfusards !

Combien existe-t-il d'automobiles en France ? Une statistique, récemment publiée par la direction des contributions directes, nous apprend que l'administration a enregistré, comme soumis à la taxe, cinq mille trois cent quatre-vingt-six voitures automobiles.

Chaque voiture paye à l'Etat un impôt variant de soixante à deux cents francs par véhicule.

Si seulement deux ou trois millions de Français avaient chacun leur « teuf-teuf », M. Rouvier commencera à avoir quelque vague chance d'équilibrer son budget.

Les gourmets sont tristes, parce que les caisses se font rares.

Elles se font rares parce que peu d'animaux sont aussi impitoyablement traqués par les chasseurs.

On a beau faire des conventions internationales pour leur protection. L'Egypte n'admet pas ces conventions. Or, presque toutes les caisses, dans leur migration, passent par la vallée du Nil. Comme le voyage est long, elles ont l'habitude de se reposer sur les dattiers qu'elles rencontrent en route. Connaissez leurs mœurs, les habitants fabriquent de « faux dattiers » dont les branches sont enduites de glu et les disposent en des lieux déserts. Les pauvres bêtes, enchantées de trouver une halte, se posent sur ces rameaux perfides, et y sont capturées par quantités effrayantes.

Si l'opération continue on ne trouvera plus de caisses que dans les discours électoraux des candidats socialistes.

Une terrible méprise vient de montrer à quel point sont rigoureuses les mesures de la police prises pour la sécurité du tsar.

A Tsarkoë-Selo, l'empereur avait coutume, dans l'après-midi, de se rendre du palais dans un pavillon du parc, où il prenait le thé avec l'impératrice. Un jour, en traversant les parterres, il voulut cueillir quelques roses, pour en faire hommage à sa femme. Apercevant un vieux jardinier, il le héla, et le serviteur accourut. A peine le pauvre homme était-il à quelques mètres, qu'une balle, partie d'un massif, vint le frapper à la tête et le foudroya. De toutes parts sortirent des policiers, et leur chef expliqua à Nicolas II qu'une consigne rigoureuse ordonnait de frapper toute personne inconnue l'approchant à dix mètres.

L'empereur infligea aux policiers une verte semonce, puis s'en revint tristement à son palais, méditant sur certains revers peu joyeux de la grandeur impériale.

Les pneus vont coûter moins cher. — Voilà certes, une nouvelle qui ne serait pas pour déplaire à tous ceux, et le nombre en est déjà grand, qui font usage de pneumatiques.

Il paraît qu'on a fait, au Congo, de telles plantations de caoutchouc qu'il y aura bientôt pléthore et que l'on aura pour trois francs cinquante ce qui en valait dix-huit.

Il n'est pas admissible que les fabricants de cet accessoire ruineux de la voiture automobile ne tiennent pas compte à leur clientèle d'une baisse de prix aussi sensible de la matière première.

Qu'on en consomme autant, même plus, mais que ça coûte moins cher !

